

Séance du 27 novembre 2025

OBJET : MARCHES PUBLICS : Lancement d'un marché d'acquisition et autorisation de cession de véhicules

Date de la convocation : 14 novembre 2025

Président de séance : Antoine de MENTHON

Secrétaire de séance : Anne BLANC

Nombre de membres titulaires en exercice : 30

MEMBRES TITULAIRES, REPRESENTANTS DES COMMUNES : 8

1. M. Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard, Président du CDG
2. Mme Anne BLANC, Conseillère municipale de Beaumont, Vice-présidente du CDG
3. Mme Véronique BOUCLIER, Conseillère municipale déléguée de Bonneville, Vice-présidente du CDG
4. M. Didier EVERAERE, Maire-adjoint de Charvonnex
5. Mme Franca VIVIAND, Maire-adjointe de Cornier
6. M. Gérard RENUCCI, Maire-adjoint de Frangy
7. M. Jacques DALEX, Maire de Faverges-Seythenex
8. M. Raymond PELLICIER, Maire-adjoint de Poisy

MEMBRE TITULAIRE, REPRESENTANT DU COLLEGE DES INTERCOMMUNALITES : 1

1. Mme Claudine FAUDOT, Conseillère communautaire Thonon Agglomération, Vice-Présidente du CDG

MEMBRE TITULAIRE, REPRESENTANT DU COLLEGE SPECIFIQUE : 1

1. M. Dominique PUTHOD, Conseiller départemental du canton d'Annecy 2

MEMBRE SUPPLEANT, REPRESENTANT DU COLLEGE SPECIFIQUE : 1

1. M. Etienne ANDREYS, Maire-adjoint d'Annecy, représentant de M. François ASTORG

MEMBRES EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : 7

1. M. Christophe BOCHATON, Maire-adjoint d'Evian-les-Bains, Vice-président du CDG, ayant donné pouvoir à Mme Franca VIVIAND
2. Mme Mireille MARTEL, Maire-adjointe les Gets, ayant donné pouvoir à Mme Anne BLANC
3. M. Didier THEVENET, Maire de la Clusaz, ayant donné pouvoir à M. Antoine de MENTHON
4. M. Jacques GRANDCHAMP, Conseiller communautaire CCPEVA, ayant donné pouvoir à Mme Claudine FAUDOT
5. M. Henri CARELLI, Maire de Lovagny, ayant donné pouvoir à M. Gérard RENUCCI
6. Mme Valérie GONZO-MASSOL, Vice-Présidente du SDIS 74, ayant donné pouvoir à M. Dominique PUTHOD
7. M. Roland LOMBARD, Conseil d'Administration du SDIS 74, ayant donné pouvoir à M. Etienne ANDREYS

MEMBRES TITULAIRES ABSENTS : 12

1. M. Serge BEL, Maire de Messery
2. M. Christophe FOURNIER, Maire de Glières-Val-de-Borne
3. Mme Chantal VANNSON, Maire de Marnaz
4. Mme Charlotte DEMARCHE, Maire-adjointe de Chamonix-Mont-Blanc
5. M. Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret
6. Mme Marie-Luce PERDRIX, Maire de Gruffy
7. M. Emmanuel DESAIRE, Maire-adjoint de Groisy
8. M. Jean-Philippe MAS, Conseiller départemental du canton de Cluses
9. Mme Maryline BOUCHÉ, Maire-adjointe d'Annemasse
10. M. Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes
11. Mme Marie-Pierre BERTHIER, Maire-adjointe de Nernier
12. M. Pierre BIBOLLET, Maire de Thônes

PERSONNES INVITÉES :

- Mme Valérie BOUVIER, Directrice du Centre de Gestion 74
- M. Nicolas LANFROY, Directeur Adjoint du Centre de Gestion 74
- Mme Amélie GUILLOU, Directrice Financière du Centre de Gestion 74
- Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, Payeur Départemental, excusée

Vu le code de la commande publique et notamment son article L 21-23-1

Monsieur Antoine de MENTHON, Président du CDG74, propose au Conseil d'Administration de lancer un marché public afin de procéder au renouvellement régulier de la flotte automobile du CDG74.

La flotte automobile du CDG74 est composée de 29 véhicules utilisés par tous les agents du CDG74 en particulier les agents itinérants.

Afin de limiter le coût d'entretien de ces véhicules et de maintenir le parc automobile dans un bon état, les véhicules amortis et ayant plus de 6 ans sont renouvelés régulièrement, en fonction de leur état, du kilométrage et des besoins des services.

Pour 2026, il est prévu d'acquérir 3 véhicules possiblement d'occasion et vendre un maximum de 5 véhicules :

- EE 413 MB – Toyota Yaris essence – date de 1ère mise en circulation : 08/08/2016
- DV 130 PF – Peugeot 208 essence – date de 1ère mise en circulation : 09/09/2015
- EQ 525 AK - Toyota Yaris essence – date de 1ère mise en circulation : 24/08/2017
- FE 652 XD – Peugeot 208 essence – date de 1ère mise en circulation : 26/03/2019
- FF 989 WR - Toyota Yaris essence – date de 1ère mise en circulation : 30/04/2019

La vente des véhicules remplacés permettra de diminuer le coût d'acquisition. Ces ventes se feront sur la plate-forme de vente aux enchères Agorastore ou sur la plateforme de France Domaines qui permettent de respecter les principes de neutralité et d'égalité lors de la vente de véhicules et matériels.

Le Conseil d'Administration,

Oui l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE le CDG74 à lancer un marché à procédure adaptée afin de procéder au remplacement des véhicules légers par l'acquisition de 3 véhicules possiblement d'occasion en 2026, ainsi qu'à vendre 5 véhicules maximum en 2026, ventes qui seront réalisées sur une plate-forme de vente aux enchères,

INSCRIT au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte du CDG, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annecy,

Le 28 novembre 2025

Le secrétaire de séance,



Anne BLANC

Le Président du Centre de Gestion de la FPT,

Antoine de MENTHON



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Haute-Savoie, 44 rue du Goléron, 74370 ANNECY, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble 38000.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application numérique « Télerecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr pour le recours contentieux.

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le :
- La publication par voie électronique le :